DECHARGE DE RESPONSABILITE

TEAM TRAJECTOIRE
10 Rue montant prolongée
55000 BAR LE DUC
Tel 06.79.61.13.97 – Fax 03.29.77.13.65

EMAIL: clubtrajectoire@hotmail.fr
www.team-trajectoire.com

NOM : **PRENOM :** **TELEPHONE PORTABLE :**
ADRESSE :
ADRESSE MAIL :
MOTO : **DATE DE NAISSANCE :**
NOM ET TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :
DATE ET LIEU DU ROULAGE :

Je soussigné(e) M.....
Dégage le circuit de toute responsabilité au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à un tiers, un usager, un salarié du circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du circuit.
Je déclare également :
- être en bonne santé,
- ne consommer aucune substance illicite telles que drogue, alcool, ... tolérance zéro
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- être titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM).
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre du circuit dès lors que :
- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit.
Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement du circuit.
Le TEAM TRAJECTOIRE ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation.
Le TEAM TRAJECTOIRE se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer à un participant de changer de niveau.
Le TEAM TRAJECTOIRE rappelle :
- que l'âge minimum pour rouler est de 13 ans pour les 125 cc et à partir de 16 ans, plus de limite de cylindrées. Attention licence ou CASM obligatoire pour les mineurs
- que le pilote doit prendre réellement conscience des risques importants qu'il prend par cette pratique sportive et s'informer auprès de la FFM et de sa compagnie d'assurance afin de connaître les garanties d'indemnisation en cas de dommages corporels (assurance individuelle accident).
- être conscient que l'Assurance Responsabilité Civile offerte par Team Trajectoire ne couvre que les dommages corporels causés à autrui, donc qu'elle ne couvre pas les dégâts des véhicules, les dégâts du circuit et mes propres dommages corporels
- renoncer à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le circuit, Team Trajectoire et toute personne de l'organisation.
- que le mauvais temps, les intempéries ne donnent lieu à aucun remboursement.
- Vous pouvez annuler jusqu'à 30 jours avant la sortie avec des frais de 20€. Après cette date des frais de 30€ par sorties vous seront déduit.

Vous avez la possibilité de prendre une assurance annulation auprès de FMA (www.assurancepiste.com)
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation 3 semaines avant la sortie (aucune cause ne sera acceptée (possibilité de trouver un remplaçant))

FAIT A :
DATE :

Signature obligatoire
(Avec mention lu et approuvé)